



# Outils de gestion du territoire sur le Bassin d'Arcachon

## Place du parc naturel marin



# Objectifs de la présentation



Y voir plus clair sur les fondements de différents outils de gestion d'espaces littoraux mis en œuvre sur le Bassin d'Arcachon



Définir ce que peut apporter un parc naturel marin



# Orchestre et partitions



PRÉFET DE LA RÉGION  
AQUITAINE



## Orchestre :

DDTM : Direction départementale  
des territoires et de la mer

DDTM et DREAL : Direction  
régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du  
logement

ETAT + CLE + AEAG : Agence de  
l'eau Adour Garonne

CELRL : Conservatoire de  
l'espace littoral et des rivages  
lacustres

ETAT et AAMP : Agence des aires  
marines protégées

## Instrument :

SMVM : Schéma de Mise en  
Valeur de la Mer

Natura2000

SDAGE /SAGE : schéma  
d'aménagement et de  
gestion de l'eau

Sites du conservatoire

PNM : Parc naturel marin



# Orchestre et partitions

## Orchestre :

Sybarval : Syndicat mixte du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

PNRLG : Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

ETAT et gestionnaire SEPANSO

Etat et gestionnaire ONCFS

SIBA

Municipalité du Teich + PNRLG

## Instrument :

SCOT : schéma de cohérence de l'occupation territoriale

Charte du parc

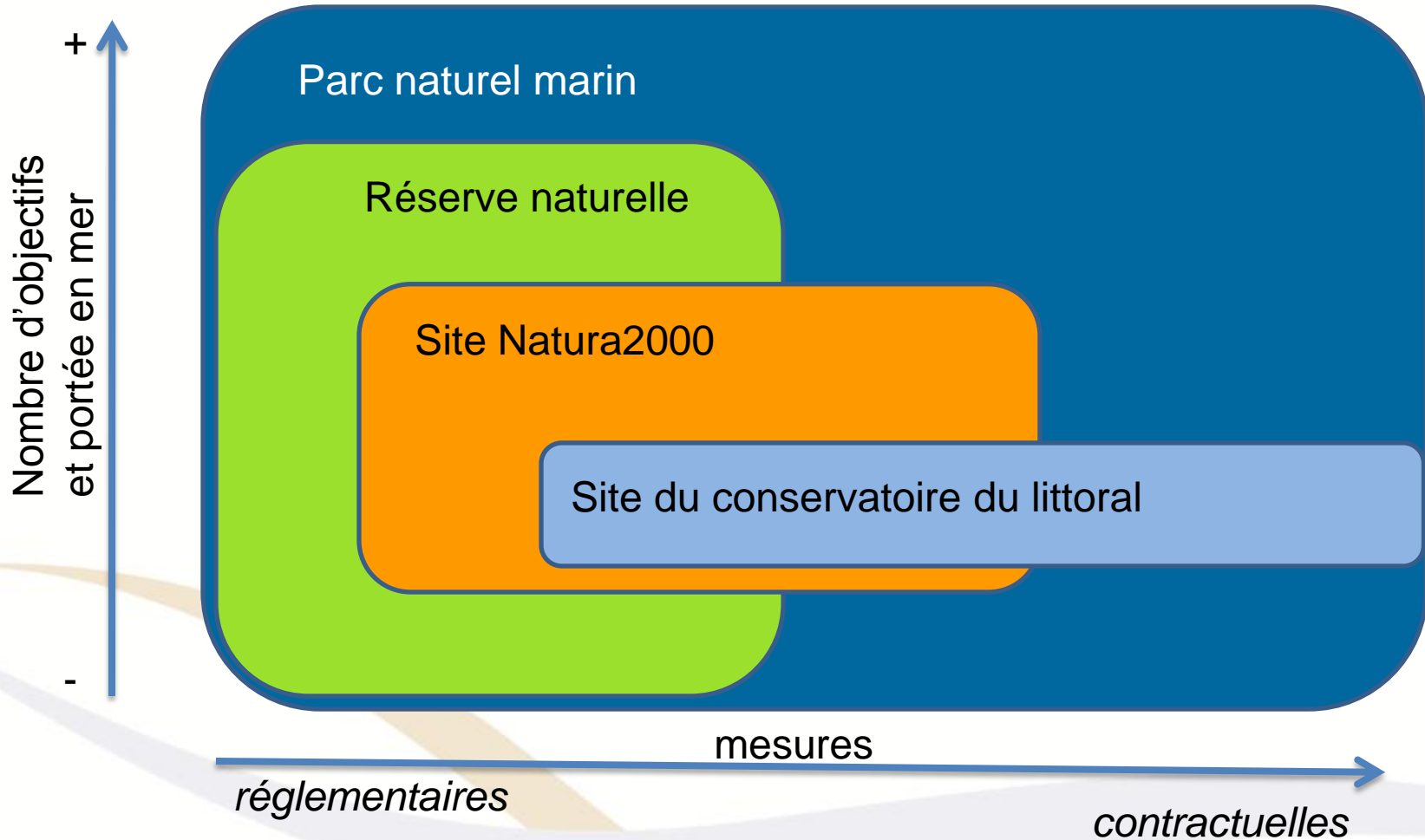
Réserve naturelle nationale du banc d'Arguin,  
Réserve Prés salés d'Arès

Parc ornithologique du Teich



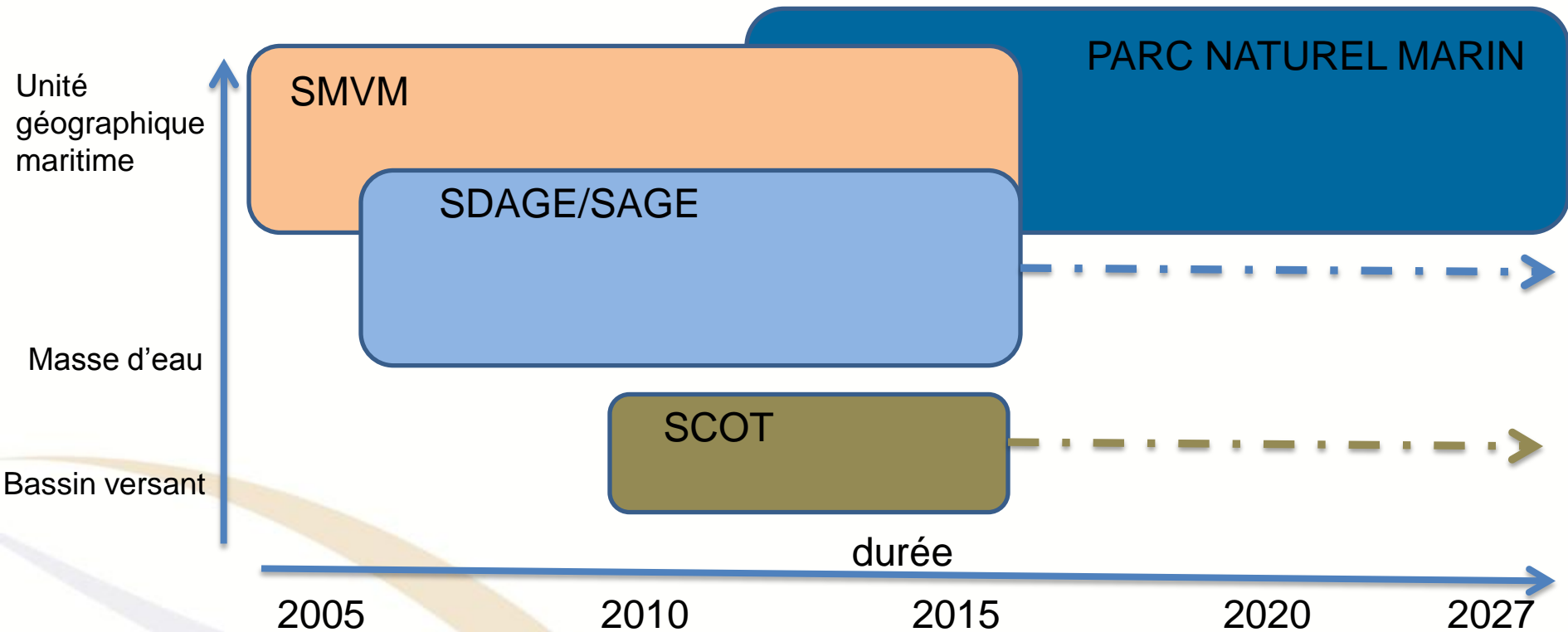


# Outils selon leur portée en mer





# Outils de gestion territoriale



PARC NATUREL MARIN

SMVM

SDAGE/SAGE

SCOT

durée

2005

2010

2015

2020

2027



# Quelles articulations ?



**Gestion maritime des zones terrestres  
ou  
gestion terrestre des zones maritimes ?**





# Outils

## La Mer vue de la Terre



- ✓ Réserve naturelle nationale
- ✓ Sites du Conservatoire de l'espace littoral
- ✓ Parc naturel régional
- ✓ SDAGE/SAGE - DCSMM
- ✓ SCOT





# Schéma de COhérence Territoriale - SCOT

**Missions** : Fixe les objectifs de politiques publiques d'urbanisme en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements des personnes et des marchandises et de régulation du trafic automobile

**Initiative** : communes et leurs groupements compétents

**Instance de gouvernance** : Syndicat mixte (SYBARVAL : Syndicat du bassin d'Arcachon val de Leyre)

## **Objectifs :**

- Exemplarité environnementale, par la **préservation de l'identité du territoire et de son cadre de vie**
- Respecter et **préserver ce « capital nature »** exceptionnel en Europe
- Placer **l'amélioration de la vie quotidienne** au cœur du projet
- Assurer **l'avenir du territoire** par une économie attractive, performante, durable , démultipliée par le renforcement des filière innovantes



# 3 Schémas d'Aménagement et de Gest des Eaux - SAGE



**Missions** : document de planification élaboré de manière collective, pour un périmètre hydrographique cohérent (SAGEs des Lacs Médocains ; de La Leyre, des côtiers et des milieux associés ; de Born et Buch)

**Initiative** : proposition des collectivités territoriales intéressées (et à défaut arrêtés préfets)

**Instance de gouvernance** : Le SAGE est établi par une Commission Locale de l'Eau

**Objectifs** : Fixe des objectifs généraux **d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.**

Portée juridique :

- le règlement et ses documents cartographiques sont opposables aux tiers
- les décisions dans le domaine de l'eau doivent être compatibles avec le PAGD (plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau).
- Doivent être compatibles :
  - Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU et carte communale)
  - Le schéma départemental des carrières



# Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin



**Missions** : Conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux

**Initiative** : Etat

**Instance de gouvernance** : Comité consultatif

## **Objectifs :**

- Maintenir et augmenter le potentiel écologique de la réserve naturelle
- Evaluer et protéger un patrimoine naturel (responsabilité régionale, nationale et internationale)

Autres objectifs à long terme :

**Accueil et pédagogie** : Accueillir et sensibiliser le public à la protection des milieux littoraux - Valoriser et utiliser le potentiel pédagogique de la réserve pour les scolaires.

**Approche optimale de la gestion de la réserve** : Contribuer à l'amélioration des connaissances des écosystèmes littoraux et de la gestion.

- Intégration de la réserve dans les réseaux nationaux, régionaux d'espaces naturels.



# Site du conservatoire du littoral

**Missions** : Politique foncière en faveur du patrimoine littoral (paysage, biodiversité, architecture, culture, usages, etc.)

**Initiative** : Etat après avis des conseils municipaux et en partenariat avec les collectivités territoriales

**Instance de gouvernance** : comité de gestion et autre comité de pilotage ad hoc

## **Objectifs : Réserve Naturelle des Prés-salés de Arès-Lège**

- Dune boisée, pré-salé, canal des Etangs, anciens bassins piscicoles,
- Un territoire public (Domaine public maritime, propriété de la Commune de Lège et du Conservatoire), situé en grande partie sur la Commune d'Arès.
- Un plan de gestion à l'échelle d'un territoire élargi (zone de préemption départementale « les Abberts » sur Arès), élaboré en fonction du SAGE « Canal des Etangs ».
- Un gestionnaire désigné par l'Etat (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage). Des agents identifiés. Des usagers (loisir ou économique).

Une convention de gestion entre le Conservatoire, l'ONCFS, les deux communes

**Comité de concertation n°1, 11 juin 2010**



# Outils

## La Terre vue de la Mer



- ✓ Sites natura2000
- ✓ SMVM
- ✓ SDAGE/SAGE
- ✓ Parc Naturel marin

Comité de concertation n°1, 11 juin 2010



# Schéma de Mise en Valeur de la Mer - SMVM

**Missions** : Outil réglementaire qui vise à :

- ✓ Meilleure intégration et valorisation du littoral
- ✓ Développement des activités liées à la mer
- ✓ Préservation, restauration et gestion d'espaces naturels

**Initiative** : ETAT - décret 05/12/1986

**Instance de gouvernance** :

- ✓ Un comité de pilotage
- ✓ 3 commissions thématiques : « pêches et cultures marines » ; « tourisme, loisirs et plaisance » ; « qualité des eaux, protection du milieu »
- ✓ 1 comité d'expert

*Le Préfet présidera le 26 juin 2010 le prochain comité de suivi au lycée de la mer.*



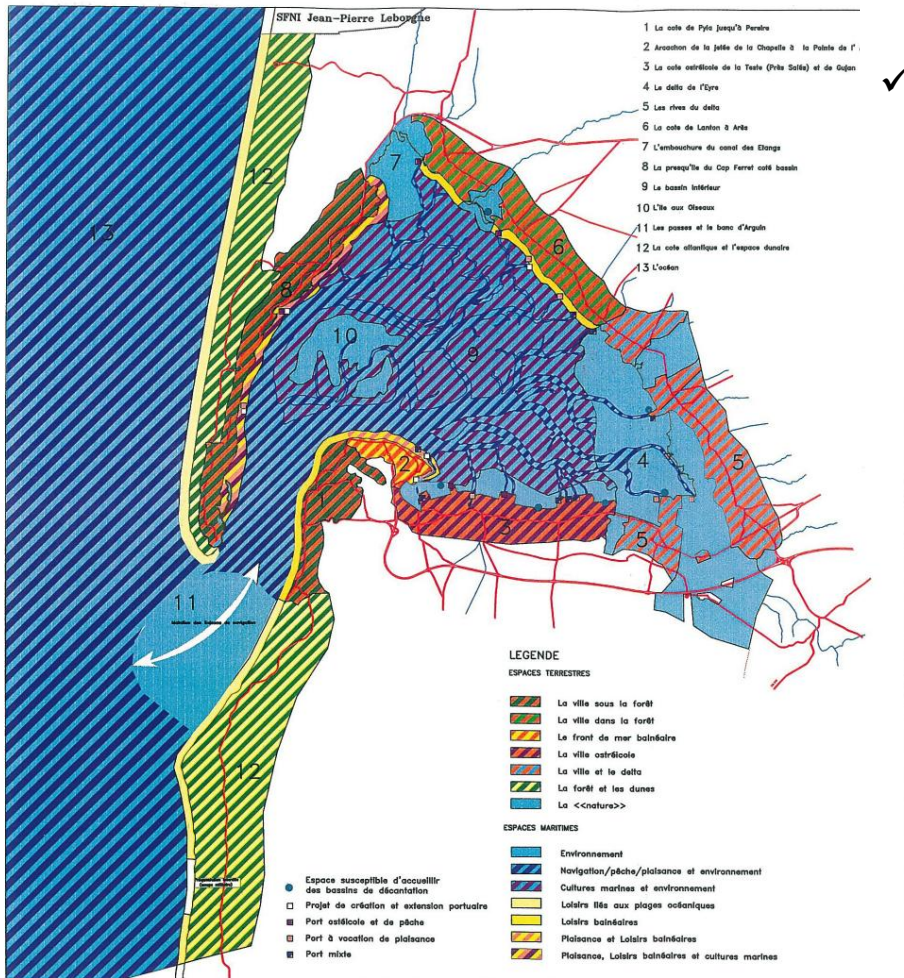


# Schéma de Mise en Valeur de la Mer - SMVM



## Objectifs : 3 orientations (24/12/2004)

- ✓ Protection du milieu marin et de l'environnement
  - Evolution de la morphologie du bassin
  - Attribution du DPM au Conservatoire du Littoral
- ✓ Pêche et cultures marines
  - Ports ostréicoles du sud bassin
- ✓ Plaisance et loisirs liés à la mer
  - Projets de ports
  - Mouillages
  - Dragages d'entretien des ports



BASSIN D'ARCACHON  
SCHEMA  
DE MISE EN VALEUR DE LA MER

3 VOCATIONS DES  
DIFFERENTS  
SECTEURS



AOUT 2004





# Sites Natura2000



**Missions** : Conservation d'espèces et d'habitats d'intérêts communautaires

**Initiative** : Etat (Préfet maritime et préfet de département)

**Instance de gouvernance** : Comité de pilotage

**Objectifs** : Maintien de la biodiversité qui passe par la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (listes fixées par la directive « Oiseaux » du 2 avril 1979 et la directive « Habitats » du 21 mai 1992).

## Outils de mise en œuvre :

- le DOCOB (document d'objectifs) : orientations de gestion et programme d'actions définis en concertation avec les partenaires concernés
- l'évaluation des incidences des documents de planification, programmes ou projets ainsi que des manifestations et interventions (listes nationales et locales).



# Sites Natura2000

## Deux sites pour un seul périmètre :

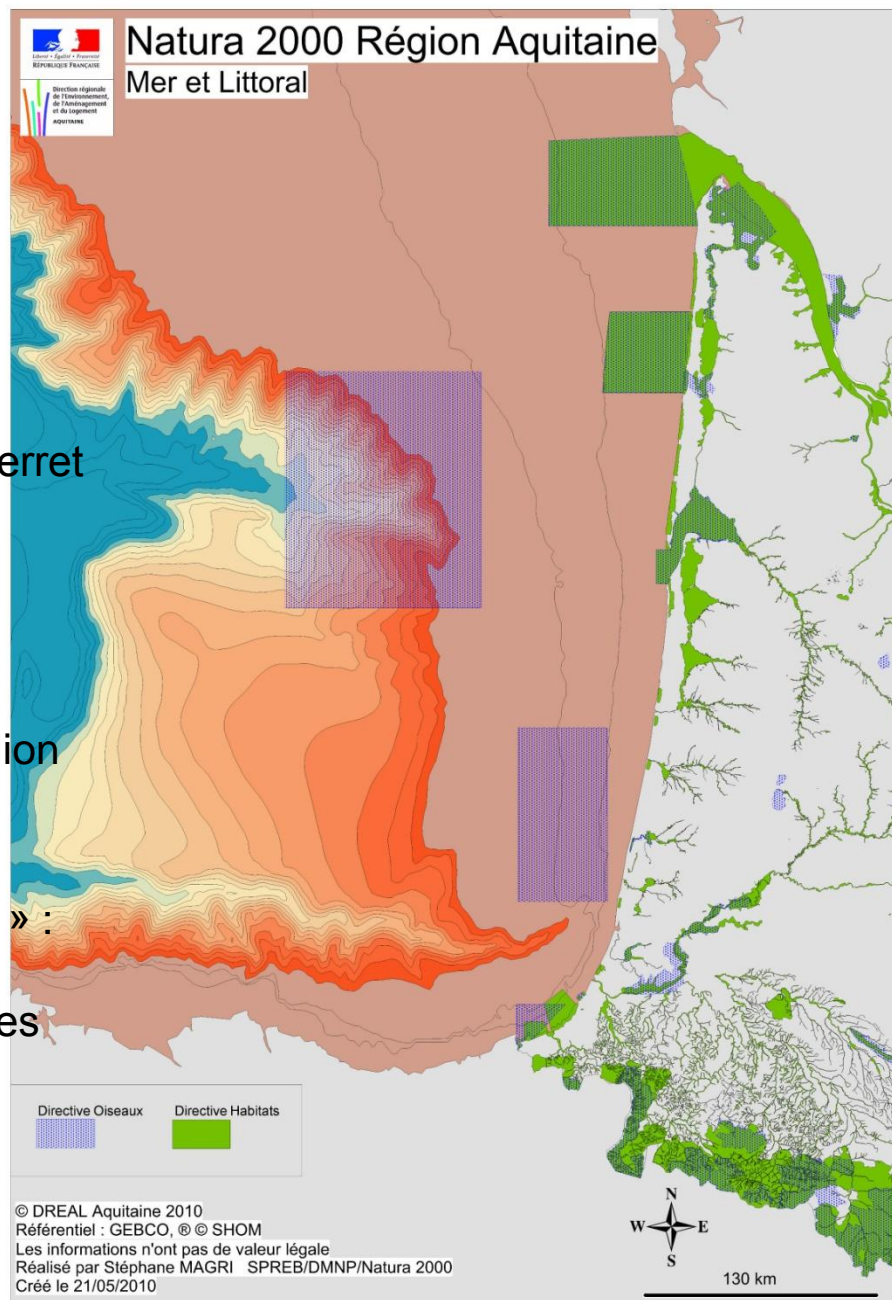
FR7200679 : DH : Bassin d'Arcachon et Cap Ferret

FR7212018 : DO : Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin

Habitat prioritaire : lagune côtière

Espèces de la DH : Cistude d'Europe, Vespertilion de Bechstein, Loutre, Vison d'Europe et Grand Dauphin

Quelques espèces d'oiseaux « emblématiques » : Sterne caugek, Puffin des Baléares, Bernache cravant ... et au moins une cinquantaine d'autres espèces





# Parc Naturel Marin



**Missions** : Connaissance du patrimoine naturel et culturel, protection, développement durable des activités maritimes

**Initiative** : Etat

**Instance de gouvernance** : Conseil de gestion du Parc

**Objectifs** : *à définir par concertation au regard des enjeux*



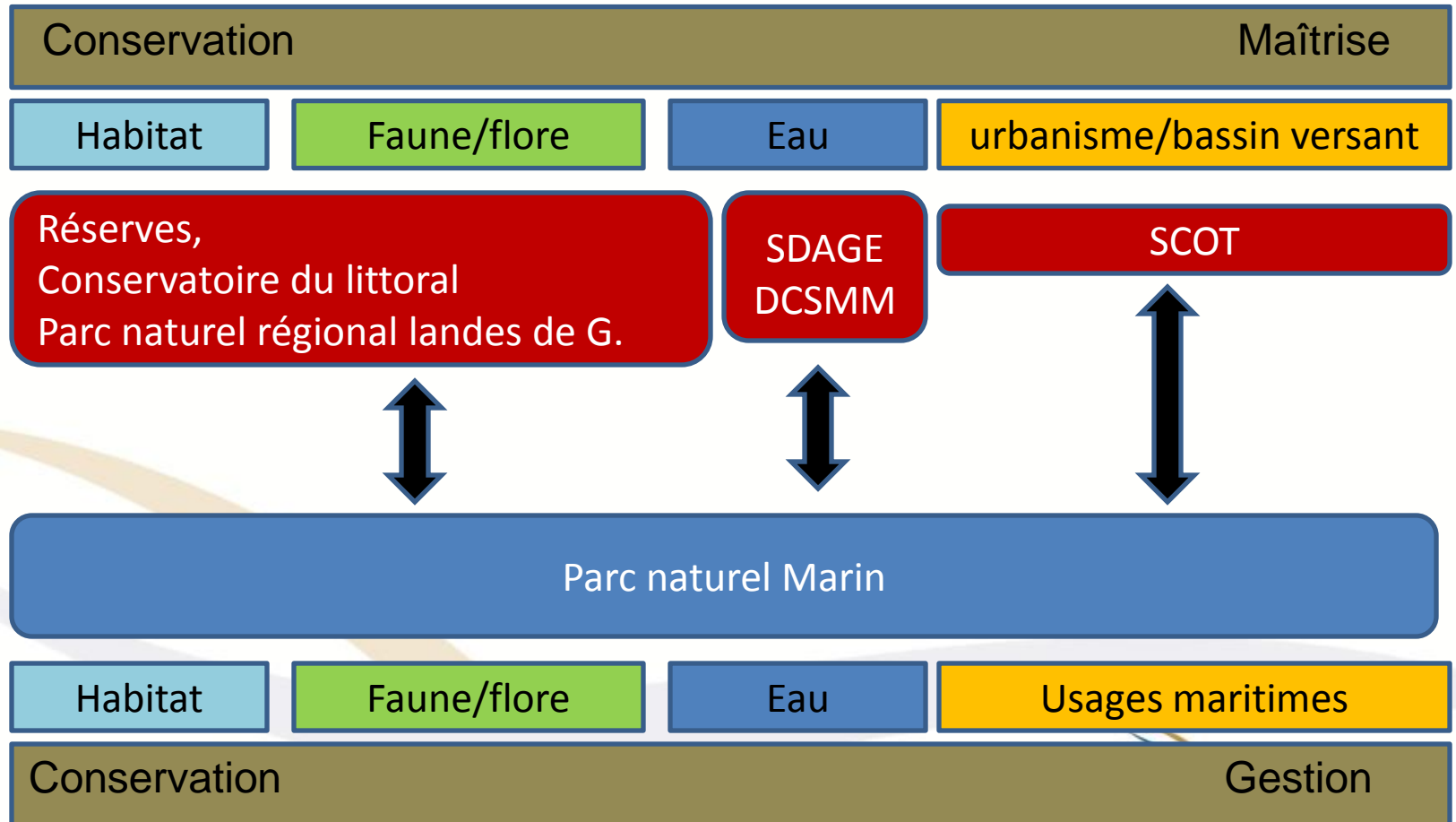


# Place d'un Parc Naturel Marin ?

Comité de concertation n°1, 11 juin 2010



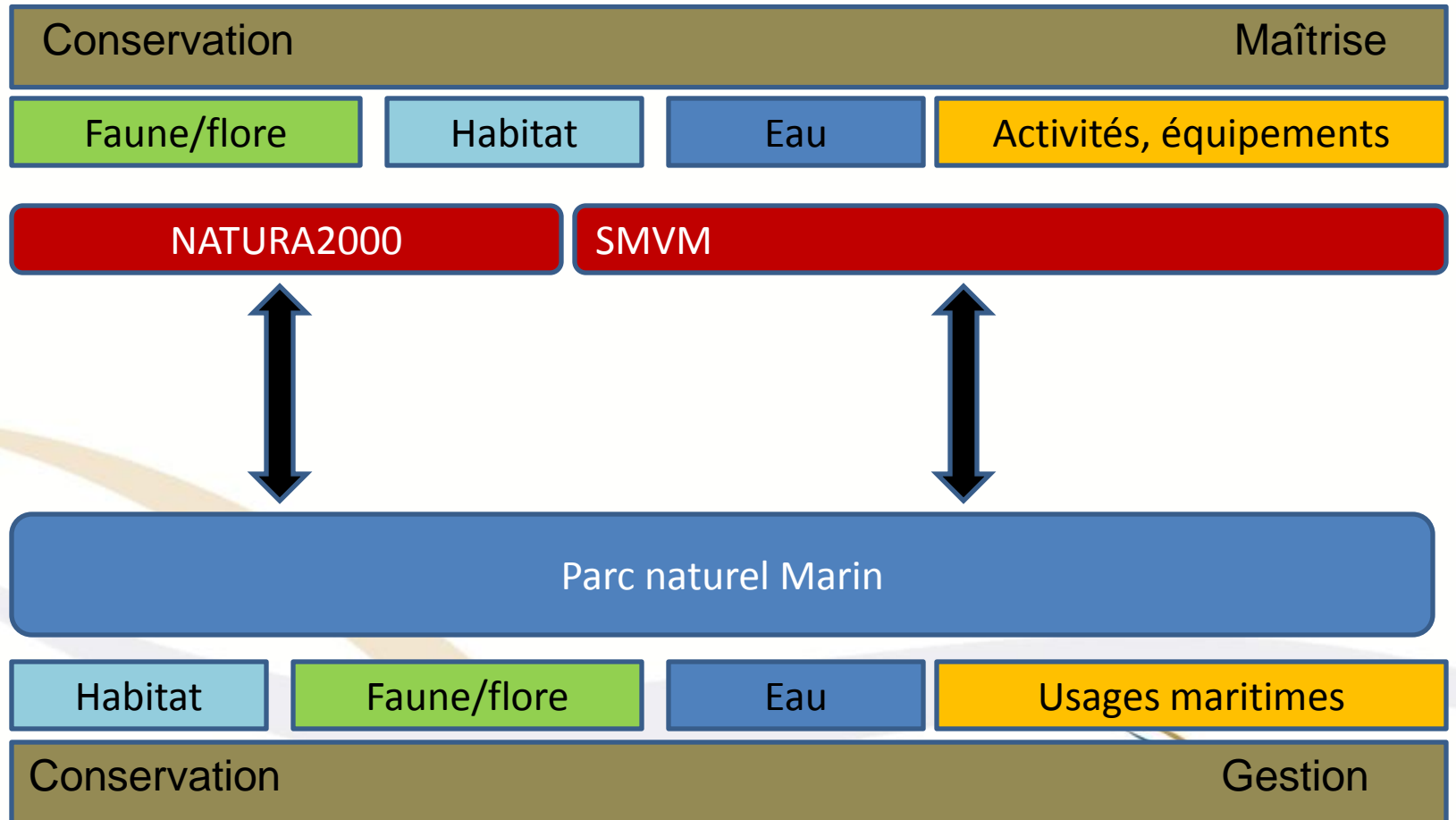
# Gestion terrestre de l'espace







## Gestion marine de l'espace





Réserve naturelle :  
conservation  
faune, flore, eau



Conservatoire du Littoral :  
politique foncière de  
sauvegarde de sites

Bassin versant

Littoral

Natura2000 :  
conservation d'espèces  
et habitats d'intérêts  
communautaires

SCOT : politique publique  
habitat, économie, transport

SMVM : Document d'urbanisme  
d'aménagement intégré du littoral  
protection du patrimoine naturel,  
développement durable des  
activités

SDAGE : Bon état écologique des  
masses d'eau

Parc Naturel  
Marin  
Connaissance

Parc Régional : Connaissance,  
protection du patrimoine naturel,  
développement durable des  
activités



## Complémentarité = un atout

- La complémentarité vue de terre et vue de mer des outils existant est un **atout** pour atteindre des objectifs de connaissances, protection, développement durable des activités
- L'articulation est **à bâtir ensemble** progressivement
- Ceux sont les **ENJEUX qui guideront** cette articulation



# Reste t-il des questions ?